



2026-2027

Bonjour,

Si vous recevez ce message, c'est que votre enfant est inscrit au programme sport-études Athlétisme à l'école secondaire Marie-Rivier pour l'année 2026-2027. Vous trouverez ci-dessous les renseignements importants concernant les frais, les inclusions et les modalités de paiement du programme.

Frais liés au programme sport-études

- Le coût total du programme sport-études est de 2 150,00 \$.
 - 1 700,00 \$ pour le volet sport-études.
 - 450,00 \$ pour l'inscription au club d'athlétisme.
- Le coût exigé par l'école pour le service de développement de l'athlète est de 455,00 \$. Ce montant pour l'année 2026-2027 reste à valider et vous sera facturé directement par l'école lors de la rentrée.
- ***Le coût du transport scolaire vers les plateaux sportifs reste à valider par l'école. Dès que nous aurons le montant confirmé, nous vous en informerons. À titre indicatif, il est estimé à environ 300 \$. Lorsque ce montant nous sera facturé, vous recevrez une facture du club d'athlétisme, payable à Drummondville Sports (DS).***

Ce qui est inclus dans le montant de 2 150,00 \$

- Salaire de l'entraîneur Timothé Frémont.
- Finale régionale scolaire intérieure.
- Finale régionale scolaire extérieure.
- Frais d'administration et autres frais connexes.
- Veuillez noter que si l'athlète ne participe pas à l'une ou l'autre des compétitions en raison d'une blessure ou pour toute autre raison, aucun remboursement ne sera accordé.
- Inscription au club d'Athlétisme de Drummondville, vous donnant accès aux entraînements du club pour l'année au complet. Permet à votre de s'entraîner durant l'été et de garder sa forme physique pour le début de l'année scolaire et la reprise du programme sports-études.



2026-2027

Modalités de paiement du volet sport-études

Les paiements du volet sport-études doivent être effectués par chèques postdatés au nom de « Drummondville Sport » ou par paiement préautorisé, puisque le club d'athlétisme est un organisme régi par Drummondville Sports (DS). Les paiements doivent être faits au bureau de Drummondville Sport. Il suffit de mentionner que vous venez effectuer les paiements pour le sport-études Athlétisme ainsi que pour la saison annuelle du club d'athlétisme; le personnel possède toutes les informations relatives aux paiements.

- Premier versement : 15 septembre 2026 — 567,00 \$.
- Deuxième versement : 15 décembre 2026 — 567,00 \$.
- Troisième versement : 15 février 2027 — 567,00 \$.

Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer les paiements aux dates prévues, veuillez communiquer avec moi afin que nous puissions régler la situation rapidement. Le non-paiement de ces frais entraînera le retrait de votre enfant du programme sport-études Athlétisme.

Inscription au club d'athlétisme

Les athlètes du volet sport-études doivent également être membres du club d'athlétisme. Cette inscription comprend trois entraînements par semaine durant la session d'été, les séances d'automne et d'hiver selon les demandes de l'entraîneur, ainsi que la supervision lors des compétitions.

Le tarif pour les athlètes du volet sport-études est de 450,00 \$, au lieu du tarif régulier annuel de 900,00 \$. Cette inscription est valide du 2 septembre 2026 à la mi-août 2027.

Le paiement pour le club d'athlétisme, au montant de 450,00 \$, doit être effectué au début de la session d'automne, soit le 1er septembre 2026. Mentionnez que votre enfant bénéficie du tarif spécial puisqu'il est inscrit au programme sport-études. Drummondville Sport aura la liste des jeunes admissibles afin d'autoriser le montant de 450,00 \$. Ce paiement peut être effectué en même temps que les paiements du sport-études.



2026-2027

Attention : L'affiliation annuelle est obligatoire et se fera sur le site d'Athlétisme Québec en septembre 2026. La procédure vous sera transmise sous forme de tutoriel. Prévoyez un montant d'environ 75,00 \$.

Vincent Boisvert

Vincent Boisvert

Président du club d'athlétisme de Drummondville